

29 JUIN 2018

Service ECLAT

V/REF

N/REF.

DATE *La Direction Générale*

*JPC/ps*

OBJET *Le 28 juin 2018*

*ESH PROMOCIL et L'AVESNOISE*

COMITE REGIONAL DE L'HABITAT  
ET DE L'HEBERGEMENT  
DREAL  
44 RUE DE TOURNAI  
CS 40259  
59019 LILLE CEDEX

*PAC : à porter en CRHH ?*

Monsieur le Président du CRHH,

Nous faisons suite aux intentions gouvernementales concernant le logement social et notamment la restructuration du tissu des opérateurs en vue d'améliorer les performances et la sécurisation financière.

J'ai l'honneur de vous informer que, par délibération des conseils d'administration des sociétés PROMOCIL à Maubeuge et L'AVESNOISE à Fourmies en date du 2 mai 2018, la décision a été prise de fusionner les deux ESH.

Vous trouverez, en pièce jointe pour avis, le traité de fusion déposé au greffe du Tribunal de commerce le 21 juin 2018 qui sera soumis à l'approbation de nos assemblées générales extraordinaires le 10 septembre 2018.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute notre considération.

Jean-Pierre CHOËL

Directeur Général